

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 48

Artikel: L'honêtêtâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de tels visages ne pouvaient exister que dans le cerveau du poète ou l'imagination du peintre. Maurice écouta tout en souriant, et garda pour lui seul le secret du doux visage qui l'avait inspiré.

On lui fit des offres brillantes pour son tableau; jamais on n'avait proposé de lui payer si cher une de ses œuvres; il refusa; il refusa aussi de le laisser reproduire. Puisqu'il ne devait jamais posséder de son modèle que l'image, il entendait qu'elle restât à lui seul.

L'automne s'avancait quand il retourna au village; les feux de la Saint-Jean avaient vu deux fois tourner les rondes joyeuses, depuis qu'il avait peint le portrait, et quand il pensait à la jeune fille, c'était avec un sourire un peu triste, se demandant lequel des rustauds du village avait su fixer son choix.

Son premier pèlerinage à l'arrivée fut pour la forêt de châtaigniers; au jour baissant, — la nuit vient vite au commencement d'octobre, — il parcourut la longue allée; mais elle n'était plus noire; un rayon ambré la traversait encore et semblait s'être fixé sur chaque feuille tremblante au rameau ou frissonnante sous ses pieds.

Avec l'odeur des feuilles mortes, tout un monde de regrets, de souvenirs, d'amertumes, montait vers lui, remuant une indécible tristesse, un dégoût plus complet de tout ce qu'il avait cherché jusqu'alors.

Arrivé à la clairière, il s'assit à l'endroit même où dix-huit mois auparavant il avait esquissé l'étude qui, maintenant, avait mis le comble à sa renommée. Cette pierre froide semblait le railler ironiquement de tout ce qu'il avait éprouvé.

— Une paysanne — une coquette! la belle affaire! Elle m'aurait aimé si je l'avais voulu. Bien d'autres ont aimé des peintres et les ont suivis à Paris, puis ont disparu dans l'écume de la grande ville, sans charger de chaînes celui qui les avait initiées à l'art, à la vie intellectuelle... Insensé celui qui sacrifie à des chimères les biens réels de ce monde: l'amour d'une belle fille, — la gloire que donne le talent, — la fortune qu'apporte le succès!

Tandis qu'il reniait ainsi les dieux de sa jeunesse, il vit venir à lui, dans le sentier bien connu, la fillette d'autrefois, grandie, devenue femme en un mot. Elle n'était pas seule; un rustaud marchait auprès d'elle en la tenant par le petit doigt: beau gars, d'ailleurs, solide et bien bâti, richement mis pour un paysan. Il se penchait vers elle, et de temps en temps essayait avec ses lèvres une larme sur la joue de la jeune fille.

En voyant Maurice, ils s'arrêtèrent confus et surpris.

— Voilà pourquoi, pensait-il, j'ai respecté cette fleur.

Et il prenait en pitié sa sottise, lorsque la jeune fille lui adressa la parole:

— On ne veut pas nous marier, monsieur, dit-elle, la voix pleine de sanglots. Je suis pauvre, il a du bien, et sa mère ne veut pas de moi pour bru; elle parle de le déshériter.

— Et vous ne voulez pas, vous deux, qu'on le déshérite, n'est-ce pas? fit Maurice ironiquement.

— Dame! répondit le garçon, il faut vivre!

— C'est trop juste! je vous plains, mes enfants.

Ils s'éloignèrent; Maurice, resté seul, se prit la tête dans les mains et pensa longuement.

La chimère était envolée, — rien ne restait de la svelte fillette dans cette paysanne toujours belle, mais bien près de devenir une vulgaire matrone.

— Ainsi de nos rêves! dit-il en se levant; le plus sûr qui en reste est de faire un peu de bien.

Il écrivit à Paris le soir même, et quelques jours après se présenta dans la maison de la jeune fille.

— J'ai vendu ton portrait, lui dit-il en présence de la mère stupéfaite; il m'a été payé très cher, c'est toute une fortune. Je te l'apporte afin que tu puisses épouser ton amoureux...

HENRI GRÉVILLE.

Dégradautions militaires.

Il y a eu l'autre jour à l'Ecole militaire de Paris une de ces scènes cruelles qui se reproduisent de temps en temps et auxquelles, heureusement, en dehors des troupes commandées, on ne laisse assister personne. Deux soldats subissaient, à la suite de condamnations prononcées contre eux, ce véritable supplice qu'est la dégradation. On lui donne toujours, selon les règlements, une grande solennité. Il n'y a rien de tragique comme cette comparution de soldats indignes devant ceux dont ils vont cesser d'être les camarades. Ils sont amenés au milieu d'eux, au centre du cercle formé par les détachements de la garnison. Les tambours battent; un greffier leur lit l'arrêt du conseil, et quand, blêmes, défaillants, écrasés de honte, ils l'ont entendu, un sous-officier s'approche d'eux et leur arrache leurs insignes militaires. Les plus endurcis, à ce moment-là, ont des larmes de désespoir. La mort leur semblerait plus douce. C'en est fait; ils ne comptent plus. A partir de ce moment ils ne sont plus rien; le régiment les a chassés et reniés. C'est une heure d'atroce agonie. Tandis que les troupes défilent devant eux, ils souffrent tout ce qu'on peut souffrir.

On rappelle à ce sujet une des plus célèbres dégradations dont l'histoire militaire de la France fasse mention. C'est celle du capitaine Franget, qui, sous François I^{er}, avait rendu la ville de Fontarabie à l'ennemi. Voici le cérémonial de la peine infligée à cet officier.

Il comparut d'abord devant un grand nombre de chevaliers, en présence desquels un héraut d'armes l'accusa hautement de lâcheté. Il s'entendit condamner à être dégradé de noblesse et déclaré roturier; puis, pour exécuter cet arrêt, on dressa deux échafauds, sur l'un desquels étaient placés les chevaliers et les écuyers, assistés de hérauts en cottes d'armes. Sur l'autre, on voyait le condamné, armé de toutes pièces; son écu blasonné mis sur un pal devant lui, était renversé la pointe en haut. Douze

prêtres chantaient l'office des morts, et à la fin de chaque psaume, ils faisaient une pause, pendant laquelle les hérauts dépouillaient le patient de quelqu'une des pièces de son armure, en criant à haute voix: « Ceci est (on nommait la pièce que l'on montrait) du traître et déloyal Franget. »

L'écu fut brisé à coups de marteau et, lorsque les prières furent terminées, les hérauts d'armes publièrent de nouveau la sentence; les prêtres chantèrent sur la tête du malheureux le psaume de malediction: *Deus laudem meam ne tacueris*, qui contient mille imprécations.

Ensuite, Franget fut descendu de l'échafaud avec une corde liée sous les aisselles, et transporté à l'église sur une civière couverte d'un drap mortuaire. Les juges l'accompagnaient, vêtus de deuil. A l'église, il fut déclaré roturier, ignoble et incapable, lui et sa postérité, de porter les armes, sous peine d'être fustigé de verges.

On lui fit enfin grâce de la vie, prenant en considération sa vieillesse.

On dzouveno sordà.

On vallottet que passavè se n'écoula militère, s'ein va, d'à premi que lài étai, bàirè on verro de bière dein iena dè clliào pintès que sont decoutè lè casernès; et po sè mettrè à se n'èse, douté son ceinturon. Quand lo vâo remetttrè, lo gaillà s'imbrélicoquè, lo virè à rebou, met la giberna pè derrai, et ne se resso-vint pas coumeint la faut crotsi.

La carbatière, que lo vouàitvè fèrè, se fot à rirè, et fà: « Oh, la, la! vouài-que z'ein ion que ne sà pas pi s'appliyi!

Chliào pourrès pierrès.

On gaillà, bin bravo hommo, mà que n'avai pas onna comprenetta dè premiere qualità, ruminavè portant ài z'affèrès que vayai, et sè peinsavè ein li-mémo que s'on fà oquiè, c'est que y'a onna rés-on po cein fèrè, et trovavè porquì on fasai dinsè.

Preteindai que lè pierrès viquessont.

— Caise-tè, tabornio! que lài fà on dzo on vesin, à quoui lo desai.

— Oh! n'ia pas dè tabornio que lài fassè! Tè dio que l'est la vretà. N'as-tou jamé vu travailli lè maçons?

— Oi, et que cein pràove-te?

— N'as-tou pas vu que ti lè iadzo que mettont 'na pierra su lo mortier, quand font on mouret, lài baillè on coup dè marté?

— Eh bin! et pi après!

— Eh bin, l'est po la tià!

L'honètetà.

Onna bouna bobetta qu'étai eintràiè coumeint serveinta tsi onna dama, tràovè onna pice d'on franc ein remés-seint la tsambra, et la portè tot lo drài à

la dama, que la remachè bin et que lài dit que l'est 'na bráva felhie, et que le pão gardà lo franc po se n'honètètà.

On part dè dzo après, la dama, ein alleint drumi, laissè corrè on napoléon que va regatà per dézo lo lhî; et coumeint cein l'eimbètavè dè sè cliennà po tatsi dè lo raccrotsi, le sè peinsà : baque! la serveinta lo vâo prâo raveintà dèman matin.

Loleindéman, la serveinta va remessi; mà diabe lo pas que la dama oût parlà dè la pîce dè vingt francs. Adon le lài demandè se le ne l'a pas trovâie.

— Oi, se repond la serveinta.

— Et porquî la mè rebailli-vo pas.

— Oh! la gardâvo po me n'honètètà.

Ydylle alphabétique.

Nous avons au village un bonhomme d'a b,
Homme charmant, du reste, et toujours o q p,
Tantôt dans son jardin, sur sa bêche b c,
Il travaille à pleins bras et sans jamais c c;
Tantôt il enterre son voisin d c d,
En lisant des pater, des credo, des a v.
Récitant du latin, mais sans trop se a t,
En rendant à chacun tout son compte h v
Ses cheveux sont tout blancs, car il est très a g.
La vieillesse pourtant ne l'a point a b c,
Au poids cruel des ans son dos n'a pas c d,
Plus d'un autre à son âge est déjà tout k c,
Mais lui porte très bien ses quatre-vingts e t.
Il n'a jamais a i, car son unique i d
Est qu'une âme jamais ne pourrait être e d
Si la haine en son sein ne peut être f a c
Et si l'herbe mauvaise à son cœur n'est o t.
Il aime peu les e q, il a toujours a c.
Car l'appât des grands sur lui n'a point d'f e
Et son puissant désir est de se voir i c
Au plus profond des cieux, loin du monde a j t
Pour jouir d'un bonheur qu'il a bien h t.

H. HYLL.

Frérot. — Nouvelle vaudoise par Prosper Meunier. F. Payot, éditeur, à Lausanne. — Les mères de famille auxquelles ce joli volume est dédié y trouveront une lecture saine et agréable. Les jeunes filles s'intéresseront à l'amour si désintéressé et si grand d'Ulysse; elles compatiront aux faiblesses féminines et aux souffrances de Susette. Les amis de la montagne y trouveront de fidèles tableaux de la vie alpestre, et nos compatriotes à l'étranger y retrouveront l'image fidèle de la patrie absente.

Problème.

La longueur du plus petit côté d'un triangle rectangle (équerre) étant de 46 centimètres, quelle est, en nombre entiers de centimètres, la longueur de chacun des deux autres côtés?

Prime : Un objet utile.

Le mot du logogriphe de samedi est *danger*. Une seule réponse juste nous est parvenue; elle est de Mme Louise Orange, à Genève.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, l'*Ogre*, drame en 5 actes et 8 tableaux. — Jeudi, 3 décembre, *Le Misanthrope*, de

Molière. *La Nuit de Mai*, par Alfred de Musset. — A l'étude: *Le Crime de Jean Morel*. — *Martyre*.

Soirée gymnastique. — *Section bourgeoise.* — Samedi 5 décembre, avec le concours de l'Orchestre de la Ville. Programme charmant, comme toujours, soit au point de vue des exercices, soit à celui des morceaux exécutés par l'Orchestre. — *La Carmenella*, grand ballet italien, 16 danseurs et danseuses, réglé par M. le professeur Lovetti. — BILLETS en vente chez MM. Tarin et Dubois.

Boutades.

On joue la comédie en famille pour distraire les enfants, et c'est le grand frère qui distribue les rôles.

— Que veux-tu faire? dit-il à sa sœur.

— Moi, je veux faire la reine.

— Bien, tu feras la reine. Et toi, Charles, que veux-tu faire?

— Moi, je veux faire un sauvage.

— Bon, tu feras un sauvage. Et toi, bébé, dit le grand frère au plus jeune de tous, que veux-tu faire?

Bébé hésite un instant et répond d'une voix douce :

— Moi, je veux faire... pipi.

Un Marseillais, ancien soldat, ayant fait la campagne de Crimée, racontait la prise de Malakoff.

— Quel assaut, mes enfants, quel assaut! Il fallait voir ça! En un tour de main nous étions maître de la place. C'est à n'y pas croire, mais aussi nous étions tous de Marseille!

— Farceur, s'écrie un des assistants, tous de Marseille! vous croyez nous faire avaler ça?

— Mais certainement, mon bon.

— Eh bien, j'ai un ami qui était à la prise de Malakoff, et il est Parisien.

— Pas possible, fait le Marseillais.

Puis, en haussant les épaules :

— Alors, il devait être dans la musique.

Un aveugle, avec une pancarte indiquant qu'il est infirme de naissance, implore la charité des passants. Une dame âgée dépose son aumône dans la sébille et s'éloigne.

— Hé, madame! dit l'aveugle en la rappelant, vous m'avez donné une pièce qui n'a plus cours.

— Vraiment! fait la vieille dame d'un air confus, en revenant sur ses pas. Je vous demande pardon, mon ami, j'ai si mauvaise vue!

Entendu devant une boutique :

— Eh bien! comment vont les affaires?

— Eh! monsieur, comme ci, comme ça. Il y a des jours où nous ne vendons rien du tout, comme d'autres où nous vendons deux fois autant.

D..., invité à dîner chez des amis, ne voulant pas arriver les mains vides, s'arrête chez un marchand de comestibles, et soupasant un tout petit homard :

— Combien celui-ci? demande-t-il.

— Douze francs.

Alors D..., remettant avec les plus grandes précautions le minuscule crustacé à sa place :

— Ah! pardon, je ne voyais pas qu'il était en or.

La scène se passait au bord de l'eau, un jour de forte bise.

— Voyons, Auguste, pas d'imprudence. Je t'en prie, ne monte pas sur ce bateau.

— Tais-toi, il n'y a pas de danger.

— Non, te dis-je, j'ai peur malgré moi; tu pourrais te noyer.

— Mais, quand je te dis que ça me connaît, petite trembleuse.

— Eh bien, laisse-moi au moins ta montre et ta chaîne.

L. MONNET.

1892 Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépînet, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

MONITEUR SUISSE

des tirages financiers

édité par J. DIND & Cie, ancienne maison J. Guilloud, rue Pépînet, 4, à Lausanne. Succursale à Lutry.

Journal paraissant deux fois par mois, contenant les tirages de toutes les valeurs à lots et des titres les plus connus dans le pays. Cote des obligations à primes, avec dates des tirages, prix d'achat et de vente.

Abonn. pour la Suisse : 1 an, 3 fr. 50 ; 6 mois, 2 fr.

» » France : » 4 fr. 50 ; » 2 fr. 50.

Nous exécutons pour nos abonnés les opérations suivantes : achat et vente de fonds publics, encaissement de coupons et titres remboursables, recouvrements, change, vente de lots par à comptes, etc.; le tout aux conditions les plus modiques.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 102,50 De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 65. — Bartetta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 42,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 16,50. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépînet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.